

Pour l'amour des lacs : Comment freiner la propagation des espèces aquatiques envahissantes ?

Saint-Jérôme, le 14 mai 2024 —Cet été, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) et ses partenaires invitent les plaisanciers à laver leurs embarcations lorsqu'ils changent de plan d'eau, et ce, pour limiter la propagation des espèces aquatiques envahissantes (EAE). La campagne « Pour l'amour des lacs, ta station de lavage est ici » prend donc son envol dès le 14 mai 2024 partout au Québec. Elle permettra à la population d'en apprendre davantage sur le lavage des embarcations et les EAE, mais surtout de pouvoir trouver, en tout temps, une station de lavage à proximité grâce au répertoire des stations de nettoyage d'embarcations du Québec disponible sur [Forêt ouverte](#).

« Ce répertoire, encore peu connu des usagers des plans d'eau, peut grandement contribuer à la santé de nos lacs. En effet, les EAE peuvent être introduites dans de nouveaux plans d'eau si les embarcations en provenance de l'extérieur ne sont pas nettoyées. C'est pourquoi la campagne le met de l'avant et veut faire du nettoyage des embarcations un geste simple et automatique », mentionne Caroline Dionne, chargée de projets au CRE Laurentides.

Les espèces aquatiques envahissantes

Les EAE sont des espèces qui vivent en dehors de leur aire de répartition naturelle et, contrairement aux espèces indigènes, elles n'ont souvent aucun compétiteur dans le milieu d'introduction. Ces espèces, tant végétales qu'animales, vont donc coloniser très rapidement ce nouvel environnement et croître au détriment des espèces locales.

Les EAE génèrent des impacts environnementaux, économiques et sociaux importants. Par exemple, elles causent une perte de biodiversité en exerçant une pression sur les espèces vulnérables et en menaçant les espèces indigènes. Elles diminuent la valeur des propriétés riveraines et peuvent limiter la pratique de certaines activités récréatives, comme le canot, la pêche, la baignade ou la navigation de plaisance. Des pertes de revenus liées au tourisme et à la villégiature peuvent également être encourues.

Le lavage des embarcations

Que ce soit à la maison où dans une station de lavage, le nettoyage doit se faire à l'entrée d'un nouveau plan d'eau, ainsi qu'à sa sortie en suivant les étapes suivantes : j'inspecte, je vide, je lave. Dans un premier temps, inspectez l'embarcation en enlevant la boue, les plantes et les débris visibles. Dans un deuxième temps, videz l'eau qui s'y est logée ou présente dans les accessoires, comme dans les glacières et les ballasts. Lavez ensuite l'entièreté de l'embarcation et des accessoires utilisées, comme les rames et les cannes à pêches. En terminant, n'oubliez pas de procéder au séchage.

« Tous les types d'embarcations doivent être nettoyés : les planches à pagaie aussi bien que les embarcations motorisées puisque les EAE peuvent être microscopiques et donc non visibles à l'œil nu. Aussi, elles peuvent s'accrocher à diverses surfaces, autant les grosses que les petites », ajoute Caroline Dionne.

Les stations de lavage et le répertoire

Les stations de lavage offrent l'espace et l'équipement nécessaire pour un nettoyage complet des embarcations. En effet, un lavage à haute pression et à eau chaude, disponible dans une station, assure la décontamination complète. Certaines ont également un opérateur sur place, garantissant la qualité du nettoyage. Leur utilisation est donc recommandée par rapport au lavage à la maison.

Le répertoire, disponible sur Données Québec et cartographié sur la plateforme Forêt ouverte du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), permet de chercher une station et d'obtenir l'information pertinente relative à celle-ci (adresses, heures d'ouverture, coûts, type de lavage, etc.). Ainsi, tout au long de l'été, divers visuels circuleront sur les réseaux sociaux avec un code QR menant les plaisanciers au répertoire. Des affiches pour installations dans les accès publics des plans d'eau ainsi qu'une vidéo expliquant comment laver efficacement son embarcation sont disponibles sur le site internet du CRE Laurentides.

Restez à l'affût !

Pour plus d'information, visitez le crelaurentides.org ou contactez caroline.dionne@crelaurentides.org

– 30 –

À propos :

La campagne est déployée grâce à Pêches et Océans Canada et au Fonds de prévention des espèces aquatiques envahissantes. Le ministère a alloué 644 550\$ au RNCREQ afin de mettre en place un réseau régional ainsi qu'un accompagnement scientifique et technique pour les organismes concernés par les EAE.

Le CRE Laurentides est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région. Il tisse un réseau entre le monde municipal, les organismes, les associations et les individus. Il favorise les échanges, la concertation et l'entraide de ses membres. Il consulte le milieu, cerne les priorités régionales et propose des solutions concrètes aux problématiques identifiées. Si vous souhaitez être informés des nouvelles en environnement de votre région et soutenir la mission, devenez membre dès aujourd'hui en consultant le www.crelaurentides.org

Source :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides
Caroline Dionne, Chargée de projet – Eau et lacs, caroline.dionne@crelaurentides.org